

Affaire C-316/23

Demande de décision préjudicielle

Date de dépôt :

23 mai 2023

Jurisdiction de renvoi :

Sofiyski rayonen sad (Bulgarie)

Date de la décision de renvoi :

23 mai 2023

Partie demanderesse :

Inspektorat kam Visshia sadeben savet

Les faits ainsi que la motivation correspondent, pour l'essentiel, à ceux de l'affaire C-332/23 ; les questions posées à titre préjudiciel sont identiques dans les deux affaires.